



Agent/e de Végétalisation des Espaces Urbains

Lieu de la Formation
AFPAP de Saint André

Diplôme visé :
«CCP Végétaliser un espace paysager»
du Titre Professionnel
Ouvrier/ère paysagiste

Durée de la formation
3 mois / 455h

En centre
350h

En entreprise
105h



Métier

L'agent/e de végétalisation urbain optimise les surfaces urbaines petites et limitées pour rendre la ville et sa périphérie moins polluantes et plus résilientes face au changement climatique. Sa mission principale consiste à « reverdir » les espaces urbains et périurbains et de favoriser le développement de la biodiversité, par exemple en développant des corridors écologiques pour lutter contre la surchauffe urbaine.

Sous la responsabilité de son hiérarchique, il/elle contribue à la mise en œuvre des politiques paysagères urbaines en intégrant les nouvelles technologies, la gestion durable et différenciée des espaces. Il/elle aménage et entretient également des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) et écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité). Lors de la création d'un espace ou d'un aménagement paysager en milieu urbain, l'agent/e de végétalisation réalise les opérations d'installation et d'entretien de végétaux. Il/elle prépare le sol, crée les massifs, installe un gazon ou un couvert végétal et plante les végétaux, en tenant compte de leurs spécificités, de la nature du terrain, et des contraintes environnementales et réglementaires.

Objectifs de la formation

- Végétaliser un espace paysager
- Végétaliser un espace urbain

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

Module 1 : Végétaliser un espace paysager

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- Planter des arbres et des arbustes
- Réaliser un massif paysager.

Module 2 : Végétaliser un espace urbain

- Identifier le cadre réglementaire de la végétalisation urbaine et les enjeux pour le territoire.
- Appréhender les concepts d'aménagement et de gestion durable
- Différencier les nouvelles formes et solutions de végétalisation urbaine
- Choisir et planter une palette végétale adaptée aux contraintes urbaines pour favoriser la pérennité.
- Concevoir des jardinières pour espaces publics
- Repérer les techniques de végétalisation des terrasses, toits et murs végétalisés
- Créer et cultiver un potager en permaculture

Préparer le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

- Mettre en œuvre les conduites adaptées et les gestes de premiers secours face à une situation de danger.



Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Végétaliser un espace paysager	5	175
Module 2 : Végétaliser un espace urbain	3	105
Module 3 : Préparer le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail	0,4	14
Module 4 : Techniques de recherches d'emploi	0,2	7
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse / Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Jeunes en recherche d'emploi de moins de 26 ans, jusqu'au Bac+2 non obtenu,
- Personnes en recherche d'emploi entre 26-54 ans sans le Bac.

Les 3 catégories de personnes en recherche d'emploi sans conditions de diplôme :

- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active,
- Les seniors à partir de 55 ans,
- Les travailleurs en situation de handicap.

Les demandeurs d'emploi salariés de l'insertion par l'activité économique.

- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation

Les prérequis

- Savoir lire, écrire, compter,
- Niveau 3ème,
- Sensibilité aux enjeux de la préservation de l'environnement,
- Forte motivation pour le métier.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (intempéries, port de charges, positions inconfortables),
 - Absence d'antécédents allergiques (pollens...),
 - Sens de l'organisation et de la sécurité,
 - Mémorisation des espèces,
 - Autonomie.
- Le vaccin antitétanique est recommandé pour la formation et obligatoire pour l'exercice du métier.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Agent/e de Végétalisation des Espaces Urbains.

Suite de parcours

- Formation complémentaire Ouvrier/ère paysagiste

Financement

- La formation est cofinancée par l'Etat et la Région Réunion

Indicateur

Nouvelle formation



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et ses accompagnements sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen (FSE+).

